



Diplôme
d'Université

Droit et Gestion
des activités
sportives

FORMATION
CONTINUE



Diplôme
d'Université

Droit et Gestion
des activités sportives

FORMATION
CONTINUE

Enjeux et contexte de la formation

Le sport représente une activité sociale et économique importante. Ce secteur compte, en région Rhône-Alpes, environ 100 000 emplois (soit presque 1/3 des emplois du secteur sportif français), 250 000 bénévoles sportifs, près de 20 000 associations sportives et une vingtaine de clubs sportifs professionnels et de nombreux sportifs de haut-niveau

Les acteurs du monde du sport (associatifs, publics et commerciaux) doivent faire face à une complexité accrue de leur environnement. La maîtrise du cadre réglementaire devient un enjeu majeur pour sécuriser le développement des activités sportives et mieux gérer et valoriser leur impact social, éducatif et économique. Pour y parvenir, cette formation vise à aider l'ensemble des acteurs et professionnels du sport à disposer des connaissances et des outils en termes de droit et de gestion.

Emmanuel Bayle et Michaël Karpenschif
Responsables pédagogiques de la formation

LES + DE LA FORMATION

> UN RYTHME PÉDAGOGIQUE
ADAPTÉ AUX CONTRAINTES
PROFESSIONNELLES

> DES INTERVENANTS PROFES-
SIONNELS SPÉCIALISTES RECONNUS

> UNE PÉDAGOGIE PRATIQUE ET
INTERACTIVE CENTRÉE SUR LES
SITUATIONS PROFESSIONNELLES
DES PARTICIPANTS

> UN MÉMOIRE PERMETTANT
D'APPORTER DES SOLUTIONS
OPÉRATIONNELLES AU PARTICIPANT
ET À SA STRUCTURE SPORTIVE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au terme du parcours de formation,
les stagiaires devront être en mesure :

- Formaliser le projet d'une organisation sportive et identifier les facteurs clés de succès de sa réalisation
- Maîtriser le cadre légal des activités sportives pour prévenir et gérer les risques associés
- Gérer la fonction employeur, développer une stratégie de pérennisation des emplois et capacité à gérer des équipes mixtes (bénévoles/salariés)
- Organiser et optimiser la recherche de financements

MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection sur dossier, composé d'un CV et d'une lettre de motivation (et éventuellement lettre de soutien du candidat : employeur/recommandation...), est réalisée par les responsables de la formation et les membres du jury de sélection.

ILS SOUTIENNENT LA CRÉATION DU DIPLÔME

- > Le Comité régional olympique et sportif Rhône Alpes
- > Profession sport animation Rhône-Alpes
- > Groupement National Profession Sport & Loisirs
- > La Fédération nationale des offices municipaux des sports (FNOMS)
- > L'association nationale des directeurs et intervenants d'installations et des services des sports (ANDIISS)
- > Ecole des avocats Rhône-Alpes (EDA)

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

- > **Personnel salarié** (directeur, chargé de développement, conseiller technique, formateur, juriste, comptable, éducateur, enseignant...) et **dirigeants bénévoles** :
 - Fédérations sportives ;
 - Liges, comités régionaux et départementaux ;
 - Clubs (associations et sociétés sportives professionnelles) ;
 - CROS – CDOS ;
 - Offices municipaux des sports ;
 - Profession Sport – CRIB ;
 - Structures de loisirs sportifs (bases de loisirs...)
- > **Personnel salarié/fonctionnaire** (directeur, juriste, conseiller, responsable des installations...) et **élus** :
 - Service municipal des sports ;
 - Service des sports du Conseil général et du Conseil régional.
- > Arbitres, Educateurs sportifs, Sportifs de haut-niveau
- > Responsables d'événements sportifs
- > Avocats et juristes, Agents sportifs, Consultants sportifs.
- La formation s'adresse aux personnes en activité dans le secteur du sport et titulaire au minimum d'un diplôme de niveau IV (BEES 1, BAC...) ou pouvant relever d'une validation des acquis de l'expérience.

CONTACT

Service Formation Continue

Tél. : 04 78 78 71 88

Fax : 04 78 78 76 16

contact.iaefc@univ-lyon3.fr

<http://iae.univ-lyon3.fr>

Responsables pédagogiques

emmanuel.bayle@univ-lyon3.fr

michael.karpenschif@univ-lyon3.fr

CONTENU DU PROGRAMME////////////////////

MODULE 1 - INTRODUCTION

JOURNÉE 1 : Définir et formaliser le projet de la structure sportive

Compétences : Analyser les enjeux institutionnels et stratégiques d'un projet ; S'approprier une méthodologie pour élaborer, conduire et évaluer un projet de développement de ses activités sportives ; Clarifier le rôle des acteurs dans la définition et mise en oeuvre du projet

Thèmes clés : Les enjeux du projet de la structure ; La relation de la structure sportive à son territoire et avec ses partenaires ; Diagnostic ; Méthodologie de projet

JOURNÉE 2 : Actualités juridiques et managériales

Compétences : Appréhender les évolutions socio-économiques et législatives majeures dans le secteur des activités sportives et anticiper leurs conséquences

Thèmes clés : Principales réformes législatives et règlementaires et jurisprudentielles et leurs conséquences pour les acteurs du sport ; Principales évolutions socio-économiques et technologiques et leurs impacts pour les acteurs du sport (sport et développement durable...)

MODULE 2 : RESSOURCES HUMAINES

JOURNÉE 3 : Manager la diversité des intervenants et des statuts

Compétences : Avoir les bons réflexes et les bonnes méthodes pour mettre en oeuvre, dans le respect du droit du travail, un management des ressources humaines adapté et savoir distinguer le contrat de travail des autres formes de collaboration.

Thèmes clés : Contrat de travail, lien de subordination, bénévolat, activité professionnelle, management des équipes mixtes

JOURNÉE 4 : Gérer le contrat de travail de l'embauche à sa rupture

Compétences : Etre capable de mener une procédure d'embauche, de gérer l'exécution quotidienne du contrat de travail, ainsi que les principaux incidents et les différents cas de rupture

Thèmes clés : Période d'essai, contrat à durée indéterminée ou déterminée, à temps plein ou à temps partiel, contrat intermittent, cas de licenciements, rupture négociée.

JOURNÉE 5 : Optimiser les modes de rémunérations et la prévoyance

Compétences : Savoir identifier la nature et la qualification des différents flux financiers, optimiser les modes de rémunération immédiats ou différés, être à jour en matière d'obligations de prévoyance

Thèmes clés : Frais professionnels, salaire, cotisations sociales, intéressement, protection sociale complémentaire

MODULE 3 : FINANCEMENT ET PARTENARIATS

JOURNÉE 6 : Encadrer les partenariats entre les acteurs publics et les acteurs privés

Compétences : Encadrer les relations entre les acteurs privés du sport notamment les clubs sportifs et les collectivités territoriales ; Optimiser les modes de fonctionnement et de mise à disposition d'équipements et de personnel

Thèmes clés : Partenariat public/privé ; Contractualisation avec le secteur public ; Subventionnement ; Mise à disposition d'équipements et de personnel public ; Utilisation des équipements publics par les associations ...

JOURNÉE 7 : Développer des stratégies de mécénat et de sponsoring

Compétences : Etre capable de mettre en oeuvre et d'optimiser une stratégie de recherche de mécénat et de sponsoring pour des organisations sportives et des événements

Thèmes clés : Sponsoring 2ème génération (sponsoring citoyen...) et mécénat (mécénat de compétences, fonds de dotation...) : aspects juridiques et contractuels ; aspects marketing/ communication

JOURNÉE 8 : Concevoir une offre et la commercialiser

Compétences : Etre capable de concevoir des offres produits/services et les commercialiser (billetterie ; partenariats publics et privés, produits dérivés...) notamment pour un club ou événement ;

Thèmes clés : Conception des offres commerciales ; Techniques de vente et de négociation (production, administration des ventes, suivi des ventes et fidélisation)

MODULE 4 : FONCTIONNEMENT JURIDIQUE ET RESPONSABILITES

JOURNÉE 9 : Maîtriser les risques liés à la responsabilité civile et pénale

Compétences : Savoir identifier les responsabilités et hiérarchiser les principaux risques inhérents au fonctionnement de la structure et s'en prémunir (procédures internes, formation à la sécurité, assurances...).

Thèmes clés : Principes des responsabilités civile et pénale, prévention et assurances

JOURNÉE 10 : Sécuriser l'utilisation des équipements sportifs

Compétences : Assurer la sécurité des personnes et prévenir les responsabilités pouvant découler de l'utilisation des équipements sportifs

Thèmes clés : Conventions de mise à disposition, infrastructures publiques et privées, normes et réglementations des équipements

JOURNÉE 11 : Fonctionnement juridique des associations sportives

Compétences : Etre capable de comprendre les éléments clés du fonctionnement d'une association en relation avec son environnement socio-économique, institutionnel et réglementaire.

Thèmes clés : Fonctionnement interne (gouvernance, statuts, règlement intérieur) ; Fusion, regroupement, mutualisation ; Conséquences fiscales des activités

JOURNÉE 12 : Contentieux sportif

Compétences : Etre capable d'identifier les différentes juridictions et instances sportives, leur domaine de compétence, les voies de recours et les rapports avec les juridictions de droit commun. Appréhender le fonctionnement concret d'une commission fédérale et ses décisions.

Thèmes clés : Architecture et fonctionnement de la justice sportive ; Juridictions sportives, CNOSF, tribunal arbitral, commission fédérale, procédures. Sécurisation des décisions disciplinaires et réglementaires : fonctionnement des commissions, tenue d'une séance, respect des règles de forme et de fonds, rédaction des décisions

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le Diplôme d'Université « Droit et Gestion du Sport » comporte **84 heures** d'enseignements et 6 heures de tutorat individuel sur le projet du stagiaire et d'accompagnement du mémoire par un expert, selon des modalités déterminées par le stagiaire en accord avec son tuteur.

A ces heures s'ajoutent :

- les heures de travail personnel liées au séminaire et au mémoire professionnel,
- les heures de soutenance orale des mémoires professionnels des candidats.

L'approche pédagogique de la formation se veut résolument opérationnelle grâce à une grande part laissée à l'étude de cas pratiques et l'intervention combinée de praticiens du droit et de la gestion et de professionnels du secteur sportif disposant d'une expérience ou/et d'une expertise reconnues.

Le principe d'une demi-journée de formation par mois permet à chaque stagiaire de concilier facilement formation et activités professionnelles.

L'élaboration d'un mémoire constitue une opportunité pour le participant et sa structure de réfléchir à la mise en œuvre des solutions opérationnelles (création et pérennisation d'emplois, régularisations des risques juridiques, formalisation d'un projet de développement...)

QUELQUES INTERVENANTS

Emmanuel Bayle, Professeur de sciences de gestion, IAE, Université Lyon 3,

Georges Cavalier, Maître de conférences de Droit, Faculté de Droit, Université Lyon 3

Florent Dousset, Avocat associé au cabinet Jacques Barthélémy

Nathalie Durand, Directrice générale Observatoire Sport et Développement durable

Benoît Dumollard, Avocat au cabinet Jacques Barthélémy et Président de l'association Droit au sport

Michaël Karpenschif, Professeur de Droit Public, Faculté de Droit, Université Lyon 3 et avocat associé Francis Lefebvre

Stéphane Marion, Maître de conférences IAE Université Lyon 3 et Président de club sportif

Hamid Mesbah, Directeur administratif de l'ASVEL

Pascal Parent, Président délégué du district de football du Rhône et président de la Commission d'appel

Fabrice Ponsin, Directeur Général Groupe ISCE (contrôle des équipements sportifs) Professeur associé UFRSTAPS Université Lyon 1

Robert Vincent, Directeur juridique FF Taekwondo

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :**
12 jours soit 84 heures d'enseignements et 6 heures de tutorat individuel (hors heures de cours)

- **Calendrier :**
Période de cours :
De janvier à décembre

- **Rythme :**
1 jour par mois (jeudi)
de 13 à 20 h

- **Un effectif** limité à maximum 20 personnes

> **Lieu de la formation :**

Site Universitaire de la Manufacture des Tabacs (Lyon 8^{ème})

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Frais de candidature :
Sélection sur dossier : 55 euros

Coût de la formation :
2 400 euros + droits d'inscription universitaire (environ 100 euros)

Cette formation est éligible à l'ensemble des dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :

- Financement entreprise : Plan de Formation, Période de professionnalisation, Droit individuel à la Formation (DIF)
- Prise en charge par un organisme : Congé individuel de Formation
- Participations de certaines caisses de retraites
- Financement individuel partiel ou total

La complémentarité des financements est possible. Nous pouvons vous conseiller dans vos démarches.

Contact

IAE Lyon

Université Jean Moulin
6, cours Albert Thomas - BP 8242
69355 Lyon cedex 08
Tél. : 04 78 78 71 52 - Fax : 04 78 78 76 16

<http://iae.univ-lyon3.fr>

L'IAE de Lyon forme vos futurs collaborateurs, vous pouvez l'aider en versant votre taxe d'apprentissage pour les cadres supérieurs et les cadres moyens et par cumul pour les ouvriers qualifiés et les cadres moyens.

Contact : 04 78 78 70 70